

PIECE 7 : PIECES ADMINISTRATIVES RELATIVES AU DEPOT DU DOSSIER

**EXPLOITATION DES EAUX SOUTERRAINES A DES FINS
GEOtherMIQUES – RENOVATION DE L'HOTEL DE VILLE
D'ANNECY (74)**

ANNECY



SOMMAIRE

PIECE 7.1 : ATTESTATION DE MANDAT DU MAITRE D'OUVRAGE (MAIRIE D'ANNECY) AU MAITRE D'ŒUVRE (EGIS) EN DATE DU 04/12/2024	1 PAGE
PIECE 7.2 : LETTRE DU MAIRE D'ANNECY A LA DREAL EN DATE DU 18/03/2025	2 PAGES
PIECE 7.3 : COURRIER DU PAIC RELATIF AU RESULTAT DE L'AVIS DE MISE EN CONCURRENCE DU PROJET DE GEOTHERMIE EN DATE DU 19/05/2025	1 PAGE

PIECE 7.1

**ATTESTATION DE MANDAT DU MAITRE D'OUVRAGE (MAIRIE
D'ANNECY) AU MAITRE D'ŒUVRE (EGIS) EN DATE DU 04/12/2024**

1 PAGE

LE MAIRE ADJOINT
EN CHARGE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Annecy, le 4 décembre 2024

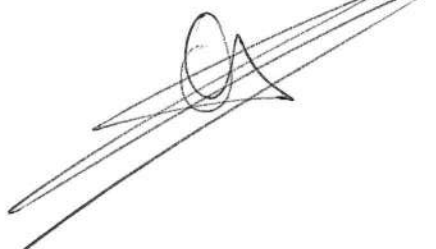
N/REF : FL/MM/ 2024 - 91
Affaire suivie par Mr F. Lachaux
Direction Construction et Patrimoine Bâti
Mail : françois.lachaux@annecy.fr

ATTESTATION

Je soussigné Benjamin MARIAS Maire Adjoint en charge de la Transition Energetique, donne mandat aux bureaux d'EGIS Structures et Environnement dans le cadre de la mise en place d'une installation de géothermie exploitant les eaux souterraines sur le site de l'Hôtel de Ville d'Annecy, pour le dépôt du dossier de demande de permis d'exploitation au titre du Code Minier et de la demande d'autorisation environnementale au titre du Code de l'Environnement.

La présente est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Benjamin MARIAS



PIECE 7.2

LETTRE DU MAIRE D'ANNECY A LA DREAL EN DATE DU 18/03/2025

2 PAGES

LE MAIRE

Direction Régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes
DREAL
5 place Jules Ferry
69 453 LYON CEDEX 06

Annecy, le 18 mars 2025

N/REF : FL/VM/ 2025 – 11

Affaire suivie par M. F. Lachaux

Directeur Adjoint Construction et Patrimoine Bâti

Mail : françois.lachaux@annecy.fr

OBJET : AIOT n° 0003203412 - Installation de géothermie pour le projet de reconstruction de l'Hôtel de Ville d'Annecy

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter par la présente, au nom et pour le compte de la ville d'Annecy, l'octroi d'un permis d'exploitation d'un gîte géothermique au titre du code minier.

La demande porte sur l'exploitation de la ressource géothermique constituée par les eaux souterraines contenues dans les alluvions de la plaine d'Annecy.

Elle sera sollicitée par le biais de 2 à 3 puits de captage des eaux de la nappe, jusqu'à 11 mètres de profondeur, puis restituée au milieu naturel par un ouvrage de rejet au canal du Thiou, exutoire naturel des eaux du Lac d'Annecy et affluent du Fier drainant la nappe alluviale d'Annecy.

L'objectif est de permettre la production de la totalité de la chaleur et du froid de l'Hôtel de Ville dans le cadre du projet de rénovation et de réhabilitation du bâtiment suite à l'incendie de novembre 2019.

Le permis d'exploitation est sollicité pour une durée de 30 ans.

Le permis serait valable à l'intérieur d'un bloc délimité par les sommets des parcelles constituant la presqu'île des Jardins de l'Europe : parcelles n°7, 19, 22, 23 et 24 de la section BX d'Annecy. Le périmètre ainsi défini englobe une superficie d'environ 4,46 hectares, portant sur le territoire du département de la Haute-Savoie.

A notre connaissance, le périmètre sollicité est libre de tout droit minier existant en rapport avec celui sollicité.

Conformément aux dispositions du décret n°78-498 du 29 mars 1978, du décret n°2006-649 du 2 juin 2006 et du décret n°2019-1518 du 30 décembre 2019, je vous prie de trouver à l'appui de notre requête le dossier unique au titre du code minier pour la demande de permis d'exploitation et la demande d'autorisation environnementale.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération ma demande et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

François ASTORG

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Astorg', with a large, sweeping flourish above the name.

PIECE 7.3

**COURRIER DU PAIC RELATIF AU RESULTAT DE L'AVIS DE MISE EN
CONCURRENCE DU PROJET DE GEOTHERMIE EN DATE DU 19/05/2025**

1 PAGE



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle Administratif des Installations
classées**

Annecy, le

19 JUIN 2025

Pôle Administratif des Installations classées

La préfète de la Haute-Savoie

à

Affaire suivie par : C. CHARRIER
Tel : 04 50 08 09 24
Mél : ddpp-paic@haute-savoie.gouv.fr
Ref : Résultat suite à Avis de mise en concurrence gîte géothermique
commune d'Annecy

Monsieur le Maire,

Par courrier daté du 18 mars 2025, vous avez déposé auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes Lyon, une demande de permis d'exploitation de gîte géothermique et d'autorisation d'ouverture de travaux miniers d'exploitation pour des besoins de chauffage et rafraîchissement de locaux de l'Hôtel de Ville d'Annecy.

Dans le cadre de votre demande de permis d'exploitation et conformément à l'article 10-3 du décret n°78-498 du 28 mars 1978 modifié relatif aux titres de recherches et d'exploitation de géothermie, le la Préfecture de la Haute-Savoie Pôle Administratif des Installations Classées (PAIC) a procédé à la publication de l'avis de mise en concurrence sur le périmètre sollicité, correspondant au volume d'exploitation demandé, situé sur la commune d'Annecy 74.

À cet effet, une mise en concurrence d'une durée de trente jours a été effectuée par une publication le 16 mai 2025 dans les deux journaux locaux : Le Dauphiné Libéré, et ECO Savoie Mont-Blanc, ainsi que sur le site internet de la Préfecture de la Haute-Savoie, en vue de la publicité de la demande de permis d'exploitation et de l'appel à manifestation de demandes concurrentes de titres miniers relatifs à la géothermie.

Au terme de ce délai, aucune demande concurrente n'a été reçue par la préfète. Par conséquent, je vous informe que l'instruction se poursuit sur votre seule demande de permis d'exploitation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur le Maire
Mairie d'Annecy
BP 2305
74011 ANNECY CEDEX
Copie à DREAL
Copie à Quentin.BEAUMONT@egis-group.com

Pour la préfète,
Le secrétaire général,

David-Anthony DELAVOËT

1/1

